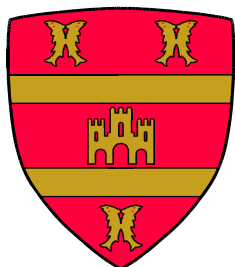


VILLE DE



SAINT-SAUVEUR-
LE-VICOMTE

Séance du 22 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-deux mars à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

Présents : Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Allain GUERIN, Monsieur Daniel LEFILLIATRE, Madame Thérèse LEVOYER, Monsieur Pascal THOËN, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL, Monsieur Dominique ROUXEL, Monsieur Eric BRIENS

Absents excusés : Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Dominique COLLAS, Monsieur Claude PATRIX

Pouvoirs : Néant

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 16

NOMBRE DE PRESENTS : 13

NOMBRE DE VOTANTS : 13

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique ROUXEL

Date de convocation : 15 mars 2013

Avant d'ouvrir la séance, monsieur le Maire rappelle le décès de monsieur Alain Melain, adjoint qui nous a quittés le 4 février 2013. Alain Melain était un élu très impliqué avec des avis d'une grande pertinence et une gentillesse sans égale. Monsieur le Maire souligne également le rôle important de monsieur Alain Melain dans l'animation de la vie associative, notamment au travers de la présidence du comité Saint Clair.

Monsieur le Maire fait observer une minute de silence en sa mémoire.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 janvier 2013

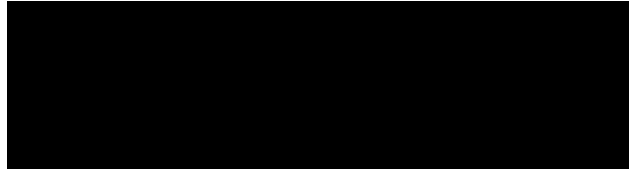
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de conseil municipal en date du 22 janvier 2013.

2. Comptes administratifs 2012

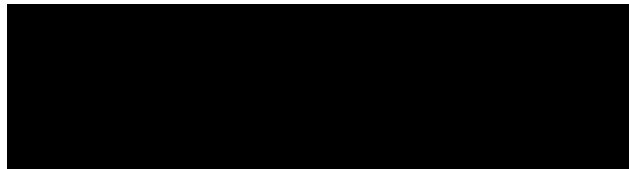
2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif communal 2012 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2012 : 275 138.46 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Après délibération, le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint adresse ses félicitations à monsieur le maire pour sa gestion 2012.

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'un travail réalisé en équipe.

2.2 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif d'assainissement 2012 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2012 : 325 804.97 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

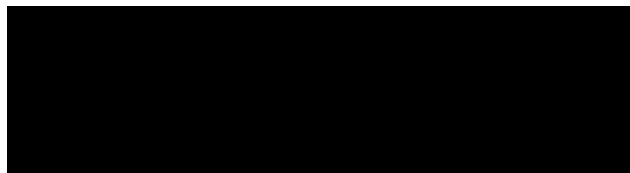
Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

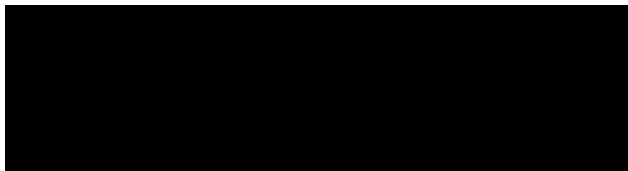
2.3 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET ANNEXE ANCIENNE DISTILLERIE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « ancienne distillerie » 2012 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2012 : 21 718.78 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

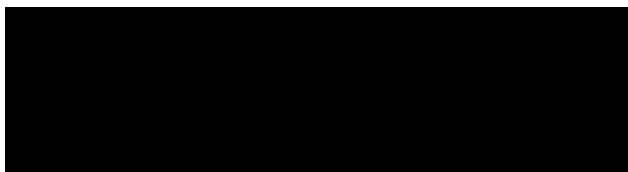
Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

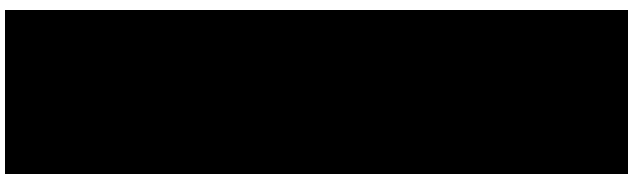
2.4 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET ANNEXE LOCAL DE CHASSE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « local de chasse » 2012 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2012 : - 349.45 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

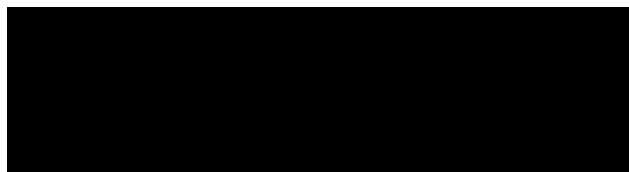
Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

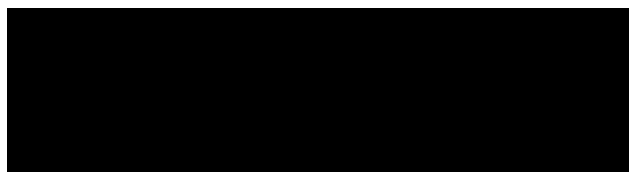
2.5 COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « du Bois de l'Enfer » 2012 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2012 : 14 581.95 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

3. Comptes de gestion 2012

Monsieur Yves-Marie Bigant, receveur municipal, présente au conseil municipal les comptes de gestion du budget principal de la commune et des budgets annexes : assainissement, local de chasse, Bois de l'Enfer 2012.

Les comptes de gestion 2012 susvisés conformes en tous points aux comptes administratifs 2012 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion des budgets.

4. Affectation des résultats

4.1 BP 2013 COMMUNAL AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 599 376.91 € ainsi qu'il suit :



4.2 BP 2013 ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 138 138.53 €ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	138 138,53

4.3 BP 2013 « ANCIENNE DISTILLERIE » AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 86 510.94 €ainsi qu'il suit :



4.4 BP 2013 « LOCAL DE CHASSE » AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de – 798.24 €ainsi qu'il suit :



5. Taux

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, Monsieur le maire a proposé à la commission de finances réunie le 19 mars 2013 de ne pas modifier les taux d'imposition, ainsi pour 2013 les taux d'imposition seraient les suivants :

Taxes 2011	Taux 2012	Taux 2013
Taxe d'habitation	14.64 %	14.64 %
Taxe foncière (bâti)	16.29 %	16.29 %
Taxe foncière (non bâti)	27.48 %	27.48 %
Contribution Foncière des Entreprises	12.69 %	12.69 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité, décide l'application des taux de contributions directes selon les montants figurant dans le tableau ci-dessus.

6. Budgets primitifs : principal et annexes

6.1 BUDGET PRIMITIF : BUDGET PRINCIPAL

6.1.1 BP 2013 COMMUNAL ADHESIONS 2013

FSL/FSE/FAJD

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2013 son adhésion aux différents fonds de solidarité départementaux :

- fonds d'aide aux jeunes F.A.J
- fonds social énergie F.S.E
- fonds social au logement F.S.L

Il donne pouvoir à monsieur le maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces adhésions.

CNP

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2013 son adhésion à la CNP pour l'assurance des personnels stagiaires, titulaires et non titulaires de droit public.

6.1.2 BUDGET COMMUNAL AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

6.1.3 BP 2013 COMMUNAL DEPENSES IMPREVUES

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour l'utilisation du montant inscrit en dépenses imprévues, 3 000 euros en fonctionnement et aux mouvements de comptes inhérents.

6.1.4 BUDGET PRIMITIF 2013 budget communal

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de budget 2012 approuvé par la commission de finances du mardi 19 mars 2013, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements :

- fonctionnement : 2 280 769 €
- investissement : 1 142 548 €

Le budget primitif 2013 de fonctionnement et d'investissement est voté et approuvé à l'unanimité.

Ce budget comprend, dans son fonctionnement :

- une stabilité des dépenses et des recettes prenant en compte des taux d'imposition inchangés au titre de 2013.

En investissement le budget primitif 2013 comporte notamment :

- la réhabilitation des locaux de l'ancienne école maternelle,
- l'effacement de réseau route de Portbail,
- l'éclairage public rue des petits pavés de l'abbaye
- la réalisation d'une signalétique de ville,
- le remplacement des lampes traditionnelles de 30 points d'éclairage public par des LED,
- le remplacement des fenêtres de la salle des fêtes,
- le remplacement de la grosse tondeuse
- la restauration des vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- des travaux de restauration du petit patrimoine.

6.1.5 BUDGET COMMUNAL EMPRUNTS 2013

EMPRUNTS 2013

En 2013, Il est proposé au conseil municipal, pour une partie du financement du budget, concernant les programmes 19 – éclairage public, 25 – Bâtiments communaux et 61 – Réserve foncière d'avoir recours à l'emprunt pour un montant global de 162 954 €

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal charge monsieur le maire de trouver les meilleures offres de prêts pour les sommes indiquées et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.

6.2 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013

6.2.1 BP 2013 ASSAINISSEMENT AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est de sa responsabilité de voter les durées d'amortissement et propose les durées suivantes à compter du 1^{er} janvier 2013 et jusqu'à modification de cette décision :

PLANTATIONS	1 an
MATERIEL	3 ans
CONSTRUCTION / TRAVAUX	30 ans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité approuve ces propositions.

6.2.2 BUDGET PRIMITIF 2013 D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 mars 2013, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements. Il rappelle que ce budget intègre la fin des travaux de grande ampleur en matière de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif d'assainissement 2013 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 340 138 €**

- **investissement : 491 393 €**

6.3 BUDGET PRIMITIF « ANCIENNE DISTILLERIE » 2013

6.3.1 BUDGET ANNEXE « ANCIENNE DISTILLERIE » AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

6.3.2 BUDGET PRIMITIF « ANCIENNE DISTILLERIE » 2013

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 mars 2013, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements..

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif « ancienne distillerie » 2013 ainsi présenté :

➤ **fonctionnement : 227 718 €**

➤ **investissement : 202 847 €**

6.3.3 BUDGET ANNEXE « ANCIENNE DISTILLERIE » RENEGOCIATION DES EMPRUNTS

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à procéder à la renégociation des emprunts n° 00166222234 et n° 00166222539 contractés auprès du Crédit Agricole de Normandie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité autorise monsieur le Maire à procéder à la renégociation des emprunts n° 00166222234 et n° 00166222539 contractés auprès du Crédit Agricole de Normandie.

6.4 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2013

6.4.1 BUDGET ANNEXE « LOCAL DE CHASSE » AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

6.4.2 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2013

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 mars 2013, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif « local de chasse » 2013 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 4 440 €**
- **investissement : 66 093 €**

6.5 BUDGET PRIMITIF BOIS DE L'ENFER 2013

6.5.1 BP 2013 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de budget du bois de l'enfer, Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, approuve le budget primitif du bois de l'enfer 2013 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 370 616 €**
- **investissement : 230 285 €**

6.5.2 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER EMPRUNT

Il est proposé au conseil municipal de donner pouvoir à monsieur le maire pour la réalisation d'un emprunt d'un montant maximum de 75 507 € pour 2013, emprunt prévu sur une durée de trois ans aux meilleures conditions du marché dans l'attente de la réalisation des recettes.

7. Assainissement

7.1 Exploitation du service public d'assainissement collectif : Attribution du marché

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente un compte rendu des réunions de la commission d'appel d'offres concernant le marché d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

L'entreprise SAUR SAS a été retenue. Le montant annuel de rémunération de la prestation s'élève à 49 500 €HT (quarante neuf mille cinq cent euros HT). Le marché se déroulera sur 4 exercices à compter du 1^{er} avril 2013 ou à partir de la date de notification du marché si celle-ci intervient après cette date.

Après délibération à l'unanimité et par vote à main levée, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le Maire pour procéder à la passation du marché et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes.

7.2 Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement collectif : Avenant n° 2

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 mars 2013 à 20h15 pour étudier une proposition d'avenant au marché de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement pour travaux supplémentaires. Il présente au conseil municipal le devis correspondant d'un montant de 40 349.41 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

8. Effacement de réseaux

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente au conseil municipal le projet d'effacement de réseaux avenue du 11 novembre et rue des Anciens Combattants – 1 ère Tranche qui seront réalisés au cours du second semestre 2013.

Il demande au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à solliciter la participation du Syndicat d'électrification de La Haye du Puits pour la réalisation de ces travaux.

La commune doit s'engager à réaliser la mise en souterrain du réseau France Télécom, d'un montant de 40 000 €TTC.

Par ailleurs, une demande de subvention peut être présentée au Syndicat d'électrification de La Haye du Puits pour un montant de 6 000 € pour la réalisation de l'éclairage public (réalisation de 13 candélabres).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité,

- autorise monsieur le Maire à solliciter la participation du Syndicat d'électrification de La Haye du Puits pour la réalisation des travaux d'effacement de réseaux avenue du 11 novembre et rue des Anciens Combattants – 1 ère Tranche,
- dit que la somme de 40 000 € TTC a été inscrite au budget primitif 2013 pour la réalisation des travaux de mise en souterrain du réseau France Télécom,
- autorise monsieur le Maire à solliciter auprès du Syndicat d'électrification de La Haye du Puits une subvention d'un montant de 6 000 € pour la réalisation de l'éclairage public (réalisation de 13 candélabres).

9. Gîte communal

9.1 Plan de financement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu des éléments chiffrés permettant de finaliser le plan de financement du projet d'aménagement d'un gîte communal pour 4 personnes dans les anciens locaux accueillant les gardes de chasse de l'office nationale de la chasse. Monsieur le Maire présente ce plan de financement au conseil municipal.

Dépenses Travaux	Montant dépenses HT
Travaux	44 528.96 €
Mission SPS	990.00 €
Honoraires Architecte	4 007.60 €
Aménagement intérieur	4 000.00 €
Diagnostics de Performance Energétique	167.22 €
Total dépenses HT	53 693.78 €
Recettes	
Conseil Général (contrat de territoire : estimation 17% du reste à charge)	4 107.57 €
Syndicat Mixte du Cotentin (LEADER : estimation)	29 531.58 €
Commune	20 054.63 €
Total recettes	53 693.78 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité :

- approuve le projet de financement présenté,
- autorise monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires,
- donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

9.2 Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Faucillion pour l'aménagement d'un gîte communal dans les anciens locaux accueillant les gardes de chasse de l'office nationale de la chasse. Le taux de rémunération est fixé à 9 % du montant estimatif des travaux. Le montant de la prestation s'élève à 4 007.60 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité,

- donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le contrat susvisé.

9.3 Mission SPS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contrat de mission de coordination SPS avec la société Mesnil Système, pour l'aménagement d'un gîte communal dans les anciens locaux accueillant les gardes de chasse de l'office nationale de la chasse. Le montant de la prestation s'élève à 990 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité,

- donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer le contrat susvisé.

9.4 Dossier de Consultation des Entreprises

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Dossier de Consultation des Entreprises concernant le marché relatif au réaménagement de l'ancienne école maternelle. Le montant estimatif sommaire des travaux est de 44 530.00 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité,

- approuve le Dossier de Consultation des Entreprises présenté,
- autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

10. Taxe pâturage

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint chargé des travaux qui rappelle au conseil municipal les tarifs actuellement en vigueur concernant les droits de pacage au marais :

TARIF PACAGE	Ayant droit de Saint-Sauveur-Le-Vicomte	Ayant droit hors commune
CHEVAL	84,08€	100,10€
POULINIÈRE	100,10€	116,11€
BOVIN	76,07€	92,08€

Monsieur le Maire propose que ces montants soient reconduits pour la saison 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, approuve cette proposition applicable pour la saison 2013.

11. Personnel communal

11.1 Mises à disposition

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal ses délibérations du 20 janvier 2004 et 10 février 2009 concernant les tarifs de mises à disposition de certains personnels ou matériels pour d'autres collectivités et les modalités d'application afférentes. Il propose d'actualiser les tarifs selon le tableau suivant :

Mise à disposition de personnel à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve CCVO (1)	13€h	14.50€h
Mise à disposition de personnel au Syndicat de Transports Scolaires du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte (1)	13€h	14.50€h
Mise à disposition de personnel auprès de l'Office des Sports, de la Culture, des Arts et des Loisirs (2)	Gratuité	Gratuité
Mise à disposition de personnel auprès d'une collectivité autre que CCVO et STS	16.62€h	18.50€h
Tracteur 60 CV	110€jour (8 heures)	121€jour (8 heures)
Camion 3.5 tonnes (100 kms compris)	109€jour (8 heures)	120€jour (8 heures)
Tondeuse	35€jour (8 heures)	38.50€jour (8 heures)
Remorques agricoles 6 à 8 tonnes	22€jour (8 heures)	24.50€jour (8 heures)
Véhicule utilitaire (100 kms compris)	42€jour (8 heures)	42.50€jour (8 heures)
Tondeuse autoportée 1 m à 0.80 m	80€jour (8 heures)	88€jour (8 heures)
Débroussailleuse	30€jour (8 heures)	33€jour (8 heures)
Tronçonneuse élagueuse	38€jour (8 heures)	42€jour (8 heures)
Tronçonneuse 50 cm de coupe	45€jour (8 heures)	42.50€jour (8 heures)

- (1) hormis les contrats aidés pour lesquels le paiement s'effectuera par facturation des salaires et charges supportés par la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte déduction faite des aides de l'Etat.
- (2) Un tarif spécifique de mise à disposition d'une heure de personnel a été mis en place pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve et le Syndicat de Transports Scolaires du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte car la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte fait partie de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve qui adhère en son nom au Syndicat de Transports Scolaires du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

11.2 Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, monsieur le Maire propose de créer trois emplois dans les conditions ci-après, un à compter du 1^{er} avril 2013 (Musée/camping) et deux à compter du 15 avril 2013 (services techniques/base de loisirs). Ce type de contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce type de contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil général.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à intervenir à la signature des trois conventions et des contrats de travail à durée déterminée, pour une durée de 6 mois, étant précisé que ces contrats pourront être renouvelés dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, le conseil municipal :

- décide de créer trois postes d'agents polyvalents dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- précise que ces contrats seront d'une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- précise que la durée hebdomadaire moyenne du travail est fixée à 24 heures pour le poste créé à compter du 1^{er} avril 2013 et pour les postes créés à compter du 15 avril 2013 : un à 24 heures (base de loisirs) – un à 20 heures (services techniques).
- indique que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- autorise monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ces recrutements.

12. Délégations

12.1 Syndicat d'Adduction en Eau Potable du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au décès de monsieur Alain Melain, le conseil municipal doit proposer à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve un délégué au Syndicat d'Adduction en Eau Potable du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

Monsieur Joël Angot se déclare candidat pour représenter la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve au Syndicat d'Adduction en Eau Potable du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité, approuve la candidature de monsieur Joël Angot.

12.2 Commission « appel d'offres »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au décès de monsieur Alain Melain, le conseil municipal doit élire un nouveau membre de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Michel Jacqueline candidat au poste de membre titulaire est élu à la majorité.

La commission « appel d'offres » est désormais composée de la manière suivante :

Monsieur Michel QUINET	Président
Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR	Membre titulaire
Monsieur Michel JACQUELINE	Membre titulaire

Monsieur Dominique ROUXEL	Membre titulaire
Madame Delphine DUJARDIN	Membre suppléant
Madame Dominique COLLAS	Membre suppléant

13. Compte rendu des commissions

Jeudi 7 février	Commission d'appel d'Offres : ouverture des plis du marché relatif à l'entretien de la station d'épuration, des postes de refoulement et de l'hydrocurage
Mercredi 13 février	Commission de travaux
Mardi 19 février	Commission d'appel d'Offres jugement des offres du marché relatif à l'entretien de la station d'épuration, des postes de refoulement et de l'hydrocurage
Mardi 19 mars	Commission de finances
Vendredi 22 mars	Commission d'appel d'Offres : marché de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement : avenant n° 2

14. Compte rendu des EPCI

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve

Mardi 29 janvier	Inauguration de la Maison Pluridisciplinaire de Santé
Lundi 11 février	Présentation du projet de l'école d'Orglandes à Orglandes
Jeudi 14 février	Conseil communautaire
Vendredi 15 février	Réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) à Saint-Lô
Jeudi 21 février	Bilan d'activité 2012 de la brigade de Sainte Mère Eglise
Jeudi 7 mars	Commission de finances
Mercredi 20 mars	Conseil communautaire : vote des budgets

Syndicat de transports scolaires

Jeudi 7 février	Réunion de préparation du budget primitif du syndicat
Mardi 12 février	Comité syndical : vote du budget

OPAH RR

Jeudi 21 mars	Réunion du comité syndical
---------------	----------------------------

Maison de retraite des Lices

Jeudi 24 janvier	Vœux de la maison de retraite des Lices
Mercredi 6 février	Assemblée Générale de l'association des amis de la maison de retraite
Jeudi 21 mars	Conseil d'Administration de la maison de retraite des Lices

15. Questions orales

15.1 Ce qui s'est passé depuis la dernière séance du conseil municipal

Jeudi 24 janvier	Visite technique de l'association Génériques au cinéma pour la mise en place du matériel de projection numérique
Vendredi 25 janvier	Assemblée Générale du Moto club du Val d'Ouve. A cette occasion, la municipalité a offert un cadeau à Pierre Alexandre Renet, champion du monde)
Samedi 26 janvier	Assemblée Générale des anciens combattants
Dimanche 27 janvier	Compétition descente Kayak
	Assemblée Générale et galette des rois de l'amicale des sapeurs pompiers
Lundi 28 janvier	Réunion à la RPA : présentation de la mise en place de la nouvelle organisation relative au portage de repas
	Ciné séniors organisé par le club plaisir d'être ensemble
Mardi 29 janvier	Réunion du comité scientifique du Centre d'Interprétation et d'Architecture du Patrimoine dédié à la guerre de cent ans
Jeudi 31 janvier	Remise des lots de la quinzaine commerciale
Vendredi 1 ^{er} février	Assemblée Générale du Tennis Club du Val d'Ouve
Samedi 2 février	Cinéma génériques
Dimanche 3 février	Conférence du pays d'art et d'histoire
Mardi 5 février	Concours de belote organisé par le club plaisir d'être ensemble
Jeudi 7 février	Rencontre avec le conciliateur de justice pour la présentation du bilan de son activité sur l'année 2012
	Conseil d'école du groupe scolaire J. Maignan
Vendredi 8 février	Visite de responsables départementaux des restos du cœur
Samedi 9 février	Loto à l'abbaye au profit de l'association sportive
	Assemblée Générale du Foyer Socio Culturel
	Repas du comice agricole
Mercredi 13 février	Carnaval de Hautmesnil et Selsoif à Hautmesnil
Jeudi 14 février	Eductour organisé par l'Office de Tourisme

Vendredi 15 février	Réunion pour la création d'un comité de jumelage Saint-Sauveur-Le-Vicomte/Oberhausbergen
Samedi 16 février	Soirée Tripes organisée par l'Amicale de Selsoif
Dimanche 17 février	Assemblée Générale du gardon Saint-Sauverais
	Loto de l'Oscal
Mardi 19 février	Spéctacle Ville en scène à l'attention des scolaires : le misanthrope en 70 minutes (M 70)
Mercredi 20 février	Conseil municipal des jeunes
Jeudi 21 février	Assemblée Générale du club plaisir d'être ensemble
Samedi 23 février	Assemblée Générale des ACPG/CATM/TOE du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte
	Cinéma génériques
	Soirée dansante organisée par Roc animation
Samedi 2 mars	Portes ouvertes organisées par des artisans et commerçants de la zone d'activité de l'Abbaye
Dimanche 3 mars	Loto des pompiers
Mercredi 6 mars	Cinéma génériques
Jeudi 7 mars	Conseil d'administration du CCAS : Vote des budgets
Vendredi 8 mars	Assemblée Générale de la Société Hippique Rurale
Samedi 9 mars	Manifestation en l'honneur des éleveurs du canton primés au salon de l'agriculture
	Repas du réveil sportif
	Cinéma génériques
Vendredi 15 mars	Bureau de l'association des Maires de la Manche
Samedi 16 mars	Portes ouvertes au collège de l'abbaye
	Belote à Hautmesnil
	Théâtre salle Le Normandy
Dimanche 17 mars	Théâtre salle Le Normandy
Mercredi 20 mars	Don du sang

15.2 Remerciements

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de madame Melain et de ses enfants pour le message de sympathie transmis par le conseil municipal lors du décès de monsieur Alain Melain.

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements monsieur et madame Jacques Leloup pour le message de sympathie transmis par le conseil municipal lors du décès de monsieur Bernard Leloup.

15.3 Faire part de mariage

Monsieur le Maire donne lecture du faire part de mariage de mademoiselle Anne-Claire Quinet et de monsieur Chung Hi Do qui se déroulera le samedi 31 août 2013 à 16h à la mairie de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

15.4 Courrier du lieutenant du centre de secours de Saint-Sauveur-Le-Vicomte

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements du lieutenant Legeard, chef du centre de secours Saint-Sauveur-Le-Vicomte, pour l'aide apportée par la municipalité à l'occasion de l'accueil de la colonne de renfort de 55 pompiers de l'Isère les 14 et 15 mars dernier lors de l'épisode neigeux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.